



ÉLECTRONIQUE
MERCIER
télécommunications sans fil



AVIS DE COURSE
CIRCUIT GASPÉSIEN
ZONE DE SKI EST DU QUÉBEC
Station touristique Pin rouge

30-31 mars 2019
Toutes catégories

11 mars 2019

Épreuves : Samedi 30 Mars 2019 – Slalom (SL) deux manches/une course
Dimanche 31 Mars 2019 – Slalom Géant (GS), deux manches/une course

Endroit : La Piste #3 : La Station Touristique Pin Rouge,
1250, chemin St-Edgar, New Richmond (Québec) G0C 2B0.
Tél. : 418-392-5134

Horaire : Sera approuvée à la réunion des entraîneurs le samedi 30 mars.

<i>Samedi</i>
Course SL U14-U16-U18- U12-U8-U10
Traçage SL U14-U16-U18- U12-U8-U10
Course SL U14-U16-U18- U12-U8-U10

<i>Dimanche</i>
Course GS U8-U10-U12-U14-U16-U18
Traçage GS U8-U10-U12-U14-U16-U18
Course GS U8-U10-U12-U14-U16-U18

Organisation : Le club de ski Pin Rouge est l'hôte de la finale régionale au calendrier de la Zone de Ski de l'Est-du-Québec pour la saison 2018-2019.

Sanction :

Calendrier des courses 2018-2019 (Zone de ski EDQ)

Éligibilité & Règlements : Les règlements de la FIS, de Canada Alpin et de Ski-Québec Alpin ainsi que les règlements de la Zone de ski EDQ seront observés.

Inscription : Expédiez vos inscriptions en complétant le formulaire joint à cet envoi (fichier Excel). Assurez-vous de remplir les deux onglets (un pour chaque journée de compétition) et envoyez à l'attention de kate2503@hotmail.com. Un accusé réception vous sera expédié par courriel.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
Dimanche, 24 mars 2019, 13hres

Frais :

Tels qu'indiqués au point 2.8.1 des règlements alpins de la Zone de ski EDQ :

	Samedi	Dimanche
Frais d'inscription	20 \$	20 \$

Le secrétariat de course sera ouvert le vendredi 29 mars en pm et dès 7h00 le samedi 30 mars. Nous acceptons l'argent comptant et les chèques d'équipe. Cependant, **les chèques personnels seront refusés**. S.V.P. le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. Veuillez libeller les chèques au nom du Club de ski Pin Rouge.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ EN CAS D'ANNULATION DE LA COURSE EN RAISON DES CONDITIONS CLIMATIQUES.

Billets de remontée :

Deux (2) billets "Entraîneur" pour les cinq (5) premiers coureurs. Un (1) billet "Entraîneur" pour chaque cinq (5) coureurs additionnels (règlement EDQ 2.8.3).

Dossards :

Un dépôt de 25\$ par équipe devra être versé obligatoirement par chèque. Le tout sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe (EDQ 2.10). Les dossards du samedi seront remis à la réunion des entraîneurs ; ceux du dimanche au secrétariat de course, le dimanche, dès 7hres.

Tirage des dossards

Le tirage des dossards se fera électroniquement le mardi 26 mars 2018 par le comité organisateur.

Réclamations et protêts :

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ canadien. (EDQ 2.12.1).

Réunion des entraîneurs :

Réunion le samedi 30 mars 2019 à 7h15, salle de conférence du chalet de la station, à l'entrée principale.
Représentation obligatoire des clubs à la réunion.

Tableau d'affichage

À l'arrivée, au bas de la pente.

Remise de prix :

Au chalet principal, le samedi et le dimanche, après la course suite à la compilation des résultats (EDQ 2.12) et une fois le matériel de course dûment rangé.

Hébergement et repas :

Responsabilité des coureurs et entraîneurs.

Informations : Kate Fréchette kate2503@hotmail.com (418) 751-3178 ou (418) 752-3147
Sylvie Nadeau sylvie.nadeau@csrl.net (418) 391-7668

Comité de course :

Directeurs d'épreuve :	Guy Desroches et Patrice Arsenault
Secrétaire de course :	Kate Fréchette
Chef de piste :	Simon Thibault
Délégué technique :	MTC à confirmer

Responsabilité :

La **Station Touristique Pin Rouge**, les organisateurs de la course ainsi que les administrateurs du **Club de ski Pin rouge** se dégagent de toute responsabilité concernant ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.